

**Économie sociale et solidaire :  
Une multitude d'actions portées par la Communauté de communes Cœur de Savoie  
dans le cadre du programme PEnD-Aura+**

À l'occasion du mois de l'Économie sociale et solidaire, l'agence régionale Auvergne-Rhône-Alpes Énergie Environnement (AURA-EE) souhaite mettre à l'honneur l'un des partenaires qu'elle accompagne et soutient grâce au programme PEnD-Aura+ : la Communauté de communes Cœur de Savoie. À travers le programme PEnD-Aura dans un premier temps, dès 2016, puis avec le programme PEnD-Aura+, depuis 2019, AURA-EE promeut des réponses innovantes apportées en matière de mobilité et plus précisément des déplacements pour les publics et les territoires isolés (mal desservis) en région. PEnD-Aura+ : un programme qui vise à proposer des solutions en matière de déplacements pour les territoires en région, notamment à la périphérie des agglomérations et en zone rurale.

**Des solutions pour répondre à la problématique des déplacements, en particulier pour les plus vulnérables et pour les territoires mal desservis**

Avec le soutien de PEnD-Aura+, la Communauté de communes Cœur de Savoie s'est positionnée sur des solutions de mobilité alternative économes en énergie. Renforcer l'offre multimodale des déplacements pour les personnes éloignées de l'emploi et favoriser l'insertion professionnelle des populations les plus démunies, tels sont les objectifs poursuivis pour ce territoire rural à l'offre de transport en commun limitée, véritable frein à l'emploi.

Parmi les initiatives locales portées par la Communauté de communes Cœur de Savoie, figurent notamment la formation des prescripteurs au contact des personnes en situation de précarité et éloignées de l'emploi pour faire connaître et expérimenter les solutions de mobilité du territoire ; la promotion de l'usage du vélo à assistance électrique (VAE) avec le renforcement de l'offre de location et la délocalisation de cette offre dans les parcs d'activités économiques ; ainsi que le développement du covoiturage à travers l'aménagement d'itinéraires de covoiturage dynamique pour désenclaver le territoire.

Essentielle à la mise en œuvre de toute autre initiative en la matière, la formation des prescripteurs vise avant tout à former une personne référente de chaque partenaire de la communauté de communes - pôle emploi, Maison France Services, mission locale, régie de territoire Fibréthik, assistantes sociales - sur les questions de mobilité afin qu'elle relaie les informations auprès des personnes qu'elle accompagne. La 1<sup>ère</sup> des quatre sessions de formation prévues a eu lieu le 23 novembre dernier.

La Communauté de communes Cœur de Savoie se mobilise également pour favoriser l'usage du vélo à assistance électrique. PEnD-Aura+ a ainsi permis l'acquisition de 8 nouveaux VAE et de 5 vélos classiques en 2020.

Pour les personnes en situation de précarité, Cœur de Savoie propose la location de vélos à tarif préférentiel, soit 0,50 € par jour. Pour tous les autres habitants de Cœur de Savoie, les vélos à assistance électrique peuvent être loués sur 15 jours pour un tarif de 30 € afin de les tester sur leur trajet travail-domicile ou tout autre déplacement. L'objectif est de proposer une nouvelle offre mobilité, respectueuse de l'environnement, moins émettrice de gaz à effet de serre et accessible au plus grand nombre.

Afin d'améliorer l'accessibilité du service de location et de conforter le partenariat avec les entreprises des zones d'activités qui rencontrent des difficultés de recrutement du fait de l'absence d'offre de mobilité, des permanences de la vélostation ont eu lieu cet été au sein des parcs d'activités, avec 5 VAE disponibles en location. Ces permanences seront à nouveau assurées sur ces zones en 2021. En outre, 18 demi-journées de vélo-école à destination des personnes en situation de précarité - notamment des demandeurs d'asile - ont été mises en place.

Enfin, s'agissant **du covoiturage solidaire** et de l'aménagement d'itinéraires de covoiturage dynamique (affichage sur des bornes d'information au bord de la route), cette solution représente une vraie opportunité pour le changement de comportement et permettra d'accroître les possibilités de se déplacer sur le territoire. Après la réalisation d'une étude de faisabilité réalisée en 2018 par l'opérateur de mobilité Ecov, qui a permis d'identifier 6 itinéraires potentiels, les lieux d'implantation des bornes les plus pertinents et le nombre de bornes nécessaires, **il est prévu de déployer une ligne et 5 bornes de covoiturage dès 2021**. Complémentaire au VAE, cette initiative, qui connaîtra des évolutions importantes dans les années à venir, se traduira par l'aménagement de stations et d'arrêts de covoiturage sur voirie, et facilitera la mise en relation spontanée du conducteur et du covoitureur.

### La Communauté de communes Cœur de Savoie et ses actions en chiffres :

- **37 600** habitants
- **6 000** personnes actives
- **15** prescripteurs formés
- **8** VAE et **5** vélos classiques achetés en 2020
- **Une ligne** de covoiturage et **5** bornes installés en 2021
- Un investissement de **plus de 30 000 €** en 2020 dans le cadre de « PEnD-Aura+ »

### À propos de PEnD-Aura+ : 32 actions, 600 000 personnes sensibilisées et un large panel d'initiatives locales

Lauréat d'un appel à programme lancé par le ministère de la Transition écologique en 2018 sous l'angle des déplacements, PEnD-Aura+ s'inscrit dans la continuité d'un premier programme expérimental lancé en 2016, **PEnD-Aura**, qui avait permis d'accompagner **4 000 personnes** et d'en sensibiliser **30 000**, et a également servi à identifier les freins et les leviers des différentes initiatives en faveur de la mobilité pour tous mises en place dans les territoires.

**Doté d'un budget de 6 millions d'euros et financé à 100 % par les certificats d'économie d'énergie (CEE), le programme PEnD-Aura+ a pour objectif désormais de massifier considérablement les actions en direction d'une cible large et de toucher ainsi 600 000 personnes dépourvues de solutions en matière de déplacements. Trente-deux actions sont prévues tout au long du Programme** en termes de développement de services concernant le vélo, l'autopartage, le transport à la demande ou encore le covoiturage/autostop organisé, de formations et de communication vis-à-vis du grand public et des prescripteurs sociaux.

AURA-EE adopte une méthode de travail rigoureuse (diagnostic partagé, stratégie de communication, programmation des actions) et mobilise des **moyens importants pour renforcer les équipes locales** des 18 partenaires. **L'enjeu est aussi de définir les conditions de pérennisation des actions locales** lorsque le programme s'achèvera en 2021.

#### Les partenaires :

Agence locale de l'énergie de l'Ain (Alec01) ; Conseil départemental de l'Ain ; Communauté d'agglomération Privas Centre Ardèche, en partenariat avec l'Agence locale de l'énergie d'Ardèche (Alec07) ; ARLYSÈRE ; Communauté de communes Cœur de Savoie ; Communauté de communes Faucigny-Glières ; Communauté de communes des Monts du Lyonnais ; Communauté de communes Plaine de l'Ain ; Mi & Conseil ; Conseil départemental de la Drôme ; Mobicoop ; Formation insertion travail (FIT), soutenue par le Syndicat mixte transport clermontois (SMTC) ; Communauté d'agglomération Grand Chambéry ; Wimoov ; Parc naturel régional de Chartreuse ; Plateforme de mobilité du Puy-de-Dôme (PFM 63) ; Pôle métropolitain Genevois français Communauté d'agglomération Grand Lac.